

Objet : Direction d'établissement spécialisé – demande de dossiers de candidature,
Références : Décret n° 74-388 du 8 mai 1974 paru au B.O.E.N. du 23 mai 1974,
Circulaire M.E.N.E.S.R. n° 75-006 du 6 janvier 1975 parue au B.O.E.N.
du 9 janvier 1975,

A l'attention de Mesdames et Messieurs les enseignants du 1er degré,
S/c de Mesdames et Messieurs les I.E.N,

Les instituteurs et professeurs des écoles qui souhaitent postuler aux emplois de direction d'établissement spécialisé :

- école élémentaire spécialisée,
- école annexe et école d'application,
- école comportant au moins trois classes spécialisées et école d'éducation spéciale,
- centre médicopsychopédagogique,

doivent demander un dossier de candidature au service de la **D**ivision de la **V**alorisation des **R**essources **H**umaines (D.V.R.H.) auprès de Madame ASTAY - Tél. : 04.90.27.76.19

Les dossiers, dûment complétés, devront être adressés à l'I.E.N. de votre circonscription pour le **17 décembre 2010**, délai de rigueur,

Les candidats à plusieurs emplois rempliront deux notices pour chaque emploi sollicité.

Gabriel DUBOC, Chef de la D.V.R.H.